

SOCIÉTÉ
DE
L'ÉCOLE DES CHARTES
19, Rue de la Sorbonne
PARIS V^e

Paris 14 février 1928

8590



Madame

L'École des Chartes n'oublie
jamais que vous êtes sa grande
bienfaitrice. Permettre nous, donc,
en qualité de président de la
Société de l'École, de vous répéter
combien nous souhaitons que
vous nous fassiez l'honneur
de venir assister à la cérémonie
du centenaire de la fondation de
l'École des Chartes, qui aura lieu
à la Sorbonne (amphithéâtre
Richelieu), mardi prochain

22 février, à 8 heures, sous la
présidence de Monsieur le
Président de la République

Le soir du même jour, un
banquet réunira à l'Hôtel
Lutetia (43 R. d'Assas)
à 7^h $\frac{1}{2}$, les anciens élèves, ou
élèves actuels de l'École des Chartes.
Nous nous trouverions extrêmement
honoris si vous vouliez bien
accepter d'être notre invitée
à ce banquet confraternel

Veuillez, Madame,
agréer, je vous prie,
l'hommage de mon plus
profond respect

Le Président de la Société de
l'École des Chartes

Paul L. Jarry
Membre de l'Institut